DÉFENSE

YVES POZZO DI BORGO

«Yves Pozzo di Borgo regrette que le Gouvernement soit obligé de suspendre la livraison du Mistral à la Russie»

05/09/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Yves Pozzo di Borgo regrette que le Gouvernement soit obligé de suspendre la livraison du Mistral à la Russie

Le sénateur Yves Pozzo di Borgo regrette que le gouvernement soit obligé de suspendre la livraison du premier navire Mistral à la Russie, compte tenu de l'affaiblissement de la France sur la scène internationale.

Le contrat avec la Russie, portant sur deux porte-hélicoptères BPC (Bâtiment de projection et de commandement), a été signé en 2011 pour 1,2 milliard d'euros, dont plus de la moitié a déjà été versée par la Russie. L'arrêt du contrat se solderait par un manque à gagner pour les industriels, sans parler du dédommagement à la Russie qui pourrait incomber aux contribuables français, souligne le sénateur de Paris.

« Si la vente est arrêtée, elle pourrait avoir un impact sur d'autre contrats de vente d'armements en cours, notamment d'avions Rafale, avec l'Inde», précise le sénateur. Le contrat avec le gouvernement indien, d'un montant de quelque 9 milliards d'euros, prévoit la livraison de 18 avions de combat Rafale avant 2015.

Par ailleurs, note le sénateur, la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale et du Sénat dont il est Vice-Président, a "alerté récemment le gouvernement sur le manque de 1,5 milliard d'euros » de recettes exceptionnelles en 2015 pour abonder la Loi de programmation militaire (LPM 2014-2019), en particulier le programme d'équipement des forces armées ».

Enfin Yves Pozzo di Borgo rappelle que **« les exportations jouent un rôle important pour notre industrie. La politique de fermeté à l'égard de la Russie n'implique pas obligatoirement de toucher aux intérêts économiques vitaux de notre pays. Cette suspension de livraison du Mistral ne signifie pas l'annulation du contrat, il y aura néanmoins, des conséquences sur la programmation militaire ainsi que sur les contrats d'armements de la France auprès d'autres pays ».**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC